

Samedi 9 octobre 2010 de 9h à 12h

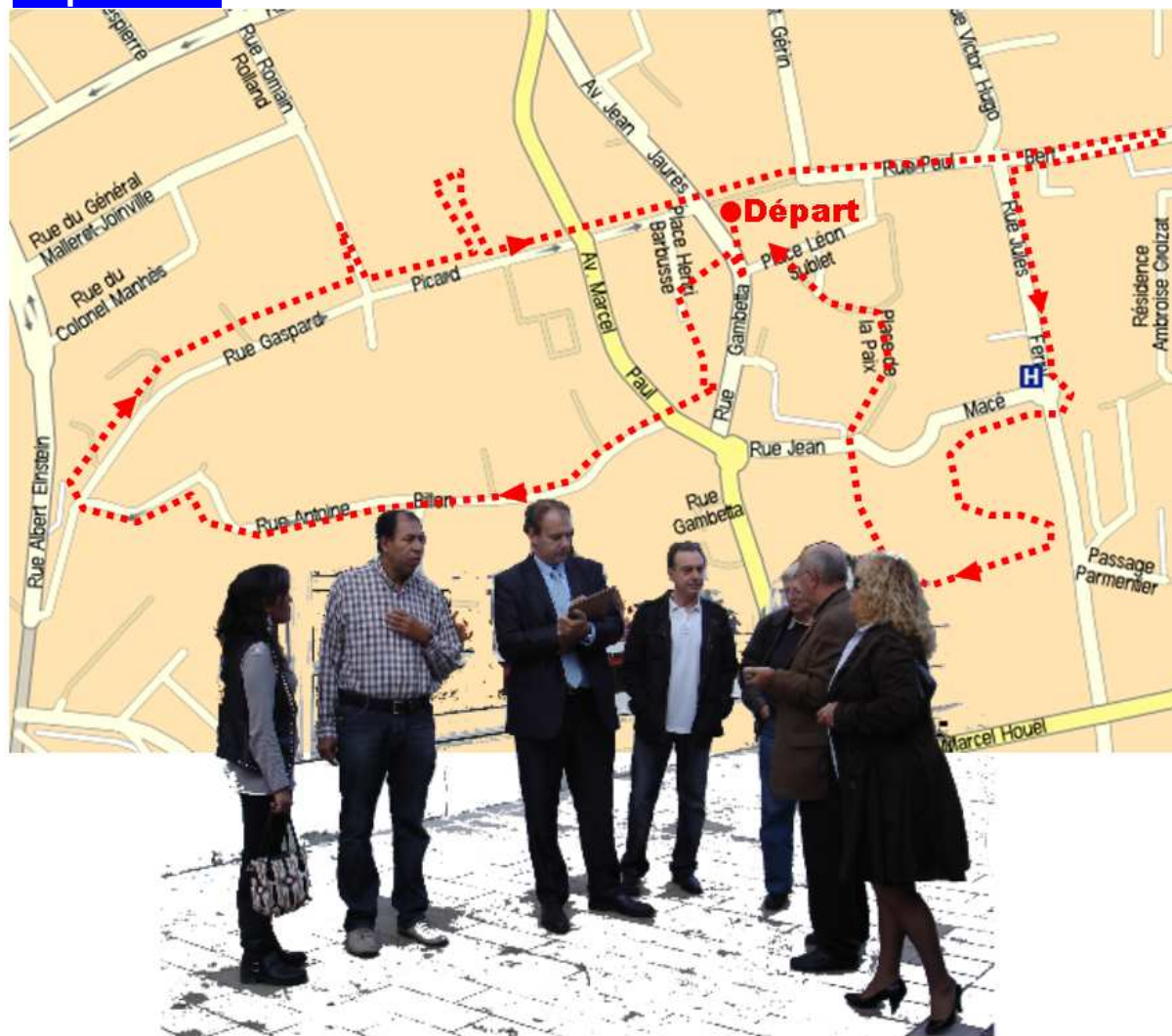
**Visite du Quartier Vieux-Bourg
par l'association
et les élus du Groupe**

Sommaire

- A) Parcours
 - B) Témoignages d'habitants
 - C) Problèmes observés et/ou signalés
-



Le parcours



Pour mémoire...

Ces visites ont notamment pour vocation de permettre aux membres de l'association et aux élus du Groupe :


- d'être à l'écoute des vénissiens et d'avoir des échanges constructifs avec les habitants et les commerçants du quartier,
- de s'exercer à une gestion municipale de proximité et sur le terrain, de tester les réflexes quand à l'identification et la gestion des dysfonctionnements d'un quartier,
- de faire connaître à ceux de l'équipe qui n'y habitent pas, l'ensemble des quartiers de Vénissieux et de leurs spécificités,

Trois dimensions qui font de ces visites une véritable préparation pour une prise en main de la gestion de la ville en 2014.

Communiqué de presse préalable annonçant la visite :

lundi 4 octobre 2010
Une visite du Quartier Vieux Bourg programmée
samedi prochain (9 octobre 9h45 Place Léon Sublet)

VÉNISSIEUX
TERRE D'AUDACE
TERRE D'AVENIR



*Les visites
de quartier
de l'opposition*

Dans la continuité des actions de terrain engagées depuis le début de ce mandat municipal, l'Association Vénissieux, Terre d'Audace, Terre d'Avenir et les élus d'opposition du Groupe d'Ouverture Vénissieux, Terre d'Audace, Terre d'Avenir organisent des visites de quartier dans l'ensemble de la ville.

Dans le cadre de ce dispositif, une visite du Quartier Vieux Bourg est programmée samedi prochain, le 9 octobre 2010.

Rendez-vous est donné à 9h45 sur la Place Léon Sublet aux habitants du quartier qui souhaitent se joindre à nous.

**Venez samedi prochain !
Visite du quartier Vieux Bourg**



Introduction :

Après les visites de Charréard Max-Barel, Parilly et Moulin à Vent, cette nouvelle visite à permis de couvrir un quartier de plus : le quartier du "Vieux Bourg".

Alors que comme pour toute ville, le vieux centre est l'âme de la ville, un lieu de repères dans un monde qui souvent en manque, le vieux centre de Vénissieux apparaît délaissé. La décrépitude de ses immeubles se juxtapose avec la folie du béton dans une incohérence profonde. Est-ce volontaire ? On peut légitimement se poser la question quand un habitant du quartier nous rapporte le propos de M. Thivilier qui aurait déclaré il y de nombreuses années que : "**Ici** [dans ce quartier Vieux-Bourg] **il faut que cela devienne comme les Minguettes**" (sic !). Ceci explique sans doute cela...

A titre d'exemple, les vénissiens n'ont toujours pas digéré les transformations de la place Léon Sublet, qui selon eux, ont été menées en dépit du bon sens et hors de tout goût esthétique. Cette place qui avait un véritable cachet autrefois est désormais digne du centre d'une de ces villes nouvelles construites en plein champ et dénuées de tout ancrage historique.

Nous sommes bien loin du potentiel de ce quartier. Cela est d'autant plus grave que Vénissieux, peut-être plus que de nombreuses autres villes, du fait de ses difficultés a un besoin vital de ce supplément d'âme. En tout cas on est bien loin du potentiel de ce quartier. N'oublions pas que Vénissieux est tout sauf une ville champignon hors-sol : elle tire les origines de son nom de Veniciacum, car l'implantation existait déjà du temps des romains...

Encore un triste bilan pour ceux qui monopolisent le pouvoir depuis des lustres.

Témoignages d'habitants :

Vie de quartier

Les différentes personnes rencontrées ont fait part de leur regret de voir le peu d'intérêt porté par la municipalité à faire vivre ce quartier du Vieux Bourg. A commencer par la Place Léon Sublet.

Insécurité

Des inquiétudes ont aussi été exprimées en matière de sécurité. Sécurité routière tout d'abord (voir paragraphe sur la rue Gaspard Picard), sécurité face à la délinquance d'autres parts. Le square Louis Dupic est reconnu dangereux pour les enfants et d'autres personnes très âgées



font l'objet de violences gratuites. Notamment des jets de pierres quotidiens par des mineurs sortant de l'école et qui prennent pour cibles soit les vitres de leur maison, soit leur voiture. Bien sûr en toute impunité... Quand, une des personnes âgées (87 ans !) va se plaindre à la police municipale, il lui est répondu : "*vous êtes assuré !*".

Commerces

Plusieurs personnes rencontrées se sont montrées perplexes, voire perdues, quant à la politique de développement des commerces. Pourquoi si peu de commerces alimentaires et de vêtements ? Rien ne semble être fait pour développer une dynamique de commerces de proximité...

Des commerçants se plaignent également que l'on ne prenne toujours pas en considération leur besoin d'avoir des poubelles dont le volume soit adapté à leur activité. Cette demande reste lettre morte depuis des années (que ce soit ou non de la compétence de la mairie, la municipalité se doit de faire avancer ce dossier)...

Place de parking

Des vénissians s'inquiètent du manque de place de parking en centre ville. Les constructions d'immeubles ne semble pas suffisamment prendre en compte le nombre de places nécessaires (cela relève de la mairie au moment de la délivrance du permis de construire).

Conseil de quartier

Toujours le même découragement vis-à-vis de ces conseils de quartier, qui ne représente semble-t-il plus qu'eux mêmes. "*Je n'y vais plus, ça sert à rien*". "*On dit et ils n'en font rien, qu'ils restent entre eux !*"...

Problèmes observés et/ou signalés

1) Place Léon Sublet



Voilà le témoignage reçu au sujet de cette place :

"Le centre ville ne ressemble plus à rien. Parking surchargé, place Léon Sublet mal agencé, jet d'eau non fonctionnel et affreux, construction anarchique, la mairie s'en est donné à cœur joie pour démolir cette place qui était autrefois agréable et jolie. De plus la mairie a rajouté un panneau d'orientation, au mauvais endroit, affreux, et inutile". Un autre nous lance : "Ils [la mairie] ont volés les gens avec l'argent qu'ils ont dépensé pour cette place"...

Ces propos résument bien ce que plusieurs nous ont exprimé lors de nos deux passages sur la place.

A quand une politique cohérente et constructive de rénovation du centre ?



Des passant nous signalent (encore) l'aberration que représente en terme d'urbanisme, les dalles de pierre qui ont été mise sur le coté nord de la place : ces dalles sont dangereusement rendu glissante par temps de pluie.



En fait, rien de nouveau car même en dehors de notre visite, nous sommes très souvent interpellés au sujet de la réfection de cette place. Comme cela est dit plus haut, les vénissiens n'ont toujours pas digéré les transformations de cette place qui selon eux ont été menées en dépit du bon sens et hors de tout goût esthétique.

2) Un manque d'entretien flagrant

Le manque d'entretien est flagrant en centre ville. Les plantes vertes se développent. Des espaces verts en cohérence avec les trois fleurs de notre ville fleurie...

Place Henri Barbusse



... mais également la saleté s'accumule en plein centre ville...

Nota : Cette photo a été prise le samedi à 9h30 (ce n'est pas jour de marché...) dans la rue en prolongement d'Henri Barbusse.



...avec notamment une explication : les poubelles publiques débordent le samedi en début de matinée !

Angle Henri Barbusse et Avenue Marcel Paul.



3) Ecole Antoine Billon

Cette école est une des plus anciennes de la région. Elle a fait, nous a-t-on expliqué, l'objet d'un don à la ville. A ce titre elle ne peut être détruite... sauf à ce qu'elle devienne dangereuse (par exemple risque d'effondrement).

Début Rue Gambetta
(coté Av. Marcel Paul)



Cette maison historique de Vénissieux est laissée à l'abandon et fait l'objet d'aucun entretien. Bientôt, trop délabrée elle pourra être déclarée dangereuse. On pourra alors raser ce vestige de notre ville pour y mettre du béton... (le généreux donateur doit se retourner dans sa tombe).

4) Que va devenir l'ancien centre de santé ?

Les habitants croient savoir que cet équipement va être rasé pour permettre de construire un nouvel immeuble. Encore un peu plus de béton en perspective ?

*Angle Rue Antoine Billon
et Av. Marcel Paul.*



5) Nuisances sonores rue Antoine Billon

En lieu et place de l'ancienne poissonnerie (au début de la rue Antoine Billon) une association quelque peu énigmatique s'est installée. Ces locaux sont loués par l'OPAC du Rhône, nous dit-on. Indépendamment de l'activité de cette association (un bar associatif ?) le voisinage voisin est "exaspéré" (sic) par les bruits (vrombissements de voiture, éclats de voix) générés "toute la nuit".

Une main courante est à la Police Municipale (toute proche).

ATTENTION : Les choses commencent à durer. Certains craignent que l'exaspération des habitants puisse un jour "tourner en incident grave"...



6) Piétons en danger rue Antoine Billon

Le problème (voir résumé page suivante) avait été signalé par courrier en début d'année et Christophe GIRARD était intervenu au Conseil Municipal du 1^{er} Février 2010, s'étonnant que même un accident ne provoque aucune réaction de la part de la mairie ! Dans cette intervention, il mettait clairement la municipalité devant ses responsabilités cela n'a pourtant rien fait changer (cf. blog du Groupe à la date du 2/02/2010). A la vue du danger, des mesures d'urgence, même temporaires, auraient dû être prises : il n'en a rien été ! A l'heure de notre visite le tout était toujours en l'état !



Pour régler le fond du problème, il est nécessaire que les propriétaires des talus concernés réalisent des travaux de soutènement. Or, un des propriétaires ne s'en est pas acquitté. Une décision a été soumise au conseil municipal du 01/02/10 afin d'autoriser la municipalité à se substituer au propriétaire défaillant pour réaliser les travaux.

Le Groupe Vénissieux, Terre d'Audace, Terre d'Avenir a bien sûr voté favorablement ce rapport, mais au jour de la visite (soit plus de 8 mois après !) Mme le maire n'avait semble-t-il toujours pas trouvé le temps de signer l'engagement à réaliser les travaux...

Il aura fallu que les habitants projettent d'organiser un sit-in dans la rue dans le but de bloquer la circulation (avec invitation de la presse) pour que d'un seul coup la mairie accepte de les recevoir pour évoquer le problème de cette rue et annoncer que Mme le Maire va bientôt signer l'engagement des travaux ! Cependant, il n'est toujours pas pris de mesures de sécurité expresses pour éviter un nouvel accident !

Résumé du problème

Un talus menaçant d'éboulement rue Gaspard Picard a nécessité l'interdiction à toute circulation automobile ou piétonne sur cette voie (arrêté de péril pris par la ville le 9 février 2009). De ce fait, afin que les camions poubelles puissent assurer leur service, le haut de la rue Gaspard Picard, jusque là fermé à la circulation, a été ré-ouvert. Il en résulte que la rue Antoine Billon (cf. plan) est devenu un axe fort fréquenté pour se rendre du centre ville vers le plateau des Minguettes. Cette rue est étroite et présente plusieurs tournants sans visibilité. De nombreuses voitures l'empruntent à grande vitesse. Un jeune adolescent a déjà été renversé par une voiture et une personne âgée, se précipitant pour éviter une voiture est tombée, ce qui lui a valu un hématome facial. Devant le danger, les habitants demandaient à ce que très vite une solution soit trouvée...



Nota 1 : d'après une habitante, le Grand-Lyon interrogé sur le fait que le cantonnier n'entretenait plus la rue Antoine Billon a répondu : "c'est bien trop dangereux".

Nota 2 : Par ailleurs, nous avons-nous même été témoin (à nos risques et péril) de l'extrême vitesse de plusieurs voitures le temps de notre visite !

Nota 3 : Que penser au regard de la réflexion du Grand-Lyon (nota 1) du panneau invitant les piétons à emprunter la rue Antoine Billon ?

Peut-être qu'il faudra bientôt rebaptiser cette voie en "Rue des Morts Picard"...

7) Vu également Rue Gaspard Picard (suite et sans commentaires)



8) Trottoir devant CABV (Boris Vian)

Nous avons pu avoir la joie de constater ensemble que le "petit bout" de trottoir qui était constitué de pas moins de quatre revêtements différents (cf. blog du Groupe à la date du 9/01/2010 et Intervention de Christophe GIRARD au Conseil Municipal du 17 mai 2010) a enfin été refait.



9) Demande d'un ralentisseur rue Gaspard Picard

Cette rue où passent de nombreux piétons est rendu dangereuse du fait de véhicules y roulant parfois très vite.

Des habitants nous font part qu'ils auraient demandé de nombreuses fois un ralentisseur dans la rue Gaspard Picard (dans le tronçon entre Av. Marcel Paul et la place Henri Barbusse).



10) Combien de temps cela restera dans cet état ?

Les travaux sont en cours.

Nous prenons simplement date...

Angle Rue Paul Bert /
Rue Victor Hugo



11) Illustration du béton à outrance

Nouvelle perspective dans le Vieux Bourg !



12) Illustration du béton à outrance (suite)

"Il restait un petit espace sans béton : il a été comblé !" (parole d'une habitante rencontrée à l'angle des rues Jule Ferry et Jean Macé)...



13) Parc Louis Dupic

Une personne rencontrée dans le parc nous fait remarquer la poubelle qui déborde de bouteilles d'alcool vides...



...et nous invites à prendre connaissance du panneau installé à deux pas de là...

"Nous sommes également à deux pas de la Police Municipale !" nous rappelle-t-il.

Le nouveau logo de ma mairie atteste que ce panneau est récent...



Un peu plus loin une dame nous explique que du fait de la saleté, des scooters et de l'insécurité : "je refuse d'emmener ici mes petits enfants".



Retrouvez les rapports des précédentes visites de quartier sur <http://venissieuxaudace2014.fr>

